

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



p.5

TRAVAUX



p.6-7

LE BUDGET COMMUNAL
2022



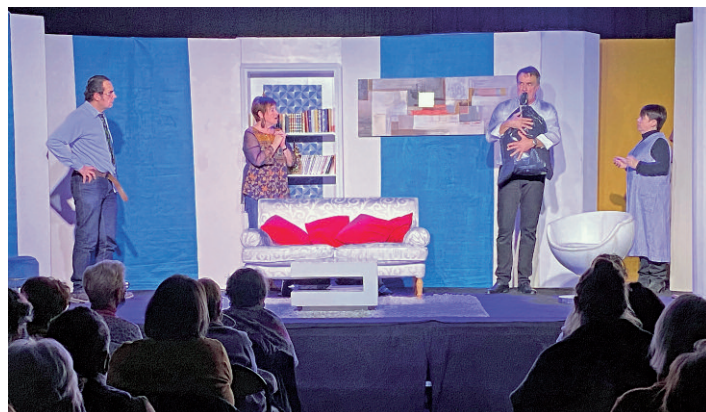
p.9

ENVIRONNEMENT





25 janvier | Ciné-rencontre au cinéma Le Patio en présence du réalisateur Sébastien Magnier et autour du film « En formation ».



4 février | Succès de « Comme s'il en pleuvait » de la Cie Accro-Planches, le 7^e spectacle de la saison culturelle, à la salle des fêtes.



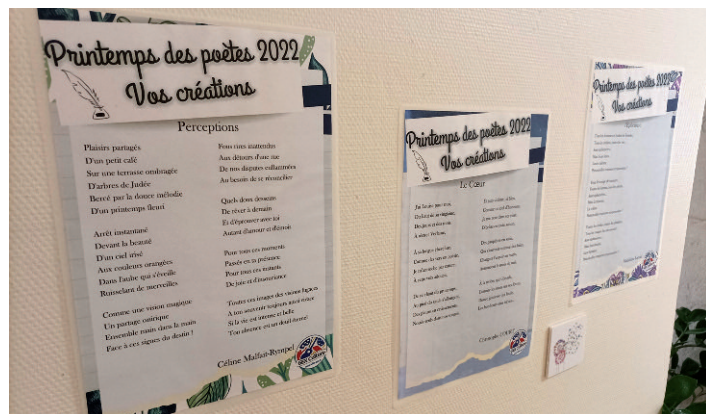
7 février | Visite d'Emmanuelle WARGON, ministre déléguée au logement, Gex étant lauréate du « fonds pour le recyclage des friches » avec la requalification de l'Hôtel Bellevue en logements sociaux pour seniors.



2 mars | « Sois sage ! », de la compagnie Broutille et cie, le 8^e spectacle de la saison culturelle, à la salle des fêtes, a conquis les enfants.



8 mars | Pour la Journée internationale des droits des femmes, les 2 séances au cinéma Le Patio étaient offertes par le CCAS et les spectateurs étaient nombreux au rendez-vous !



14 au 31 mars | Les textes et les poèmes sur le thème « l'éphémère » transmis dans le cadre du Printemps des poètes ont fait l'objet d'une exposition à la bibliothèque et d'une mise en ligne.



17 mars | Le centre de loisirs municipal présentait aux familles « une soirée TV à la Buissonnière », un spectacle concocté par les enfants et les animateurs.



19 mars | Cérémonie pour la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des Victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Un grand nombre d'entre vous a participé à l'élan de solidarité en faveur de la population ukrainienne sous la forme de dons matériels ou pécuniaires, en proposant un logement ou en s'investissant aux côtés d'associations bénévoles. Un grand merci à tous, en particulier à la Protection Civile. Nous travaillons collectivement au soutien à cette population martyrisée, en lien avec l'État et

l'Agglomération du Pays de Gex.

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain et pour le renforcement de la collaboration entre l'État, la Gendarmerie et la Ville, j'ai signé le 15 mars dernier avec madame Pascaline BOULAY, sous-préfète de Gex et Nantua et monsieur le colonel Yannick BELLEMIN-LAPONNAZ, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Ain, un contrat de sécurité pour une durée de 4 années. Le contrat acte les engagements des parties concernant plusieurs dispositifs et outils liés à la prévention, au contact, au partenariat, à la redevabilité, la protection et l'intervention. Il détermine les actions principales : lutte contre l'économie souterraine et les trafics de stupéfiants et la délinquance de voie publique ; lutte contre les cambriolages et vols ; lutte contre les incivilités...

Enfin, avec la suspension des règles sanitaires, la vie culturelle et associative a retrouvé une belle énergie et l'agenda de ce printemps est bien rempli avec le retour, pour le plaisir de tous, de manifestations emblématiques pour la Ville.

Très amicalement,

Patrice DUNAND, Maire de Gex
Président de Pays de Gex agglo
Conseiller régional

Madame Pascaline BOULAY, sous-préfète de Gex et Nantua, monsieur le colonel Yannick BELLEMIN-LAPONNAZ, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Ain et monsieur le maire.



Autopartage Citiz

Vous avez besoin d'une voiture de temps en temps, pour vos escapades, loisirs, déplacements professionnels ?

Le Réseau Citiz vous permet de louer une voiture en libre-service, près de chez vous, pour 1 heure, 1 jour ou plus.

À Gex, les deux véhicules sont garés au parking des Cèdres dont l'entrée se trouve avenue de la Gare.

Citiz est un réseau regroupant 12 services locaux qui mettent en œuvre l'autopartage dans plus de 150 villes en France. En vous inscrivant à Citiz, accédez aux 1600 véhicules du réseau Citiz en France.



Fête de l'Oiseau organisée par les Chevaliers de l'Oiseau

Du vendredi 27 mai au lundi 30 mai

Le dimanche 29 mai 2022, à partir de 15 heures, le cortège historique de l'Oiseau de Gex défilera dans les rues escortant la reine, le roi, le roitelet et les deux dauphines.

Si vous souhaitez faire partie de la Cour, il vous sera possible de louer gratuitement des costumes. Les enfants, dès l'âge de 4 ans, pourront participer à ce défilé et revêtir des costumes de leurs rêves : de pages, de princesses ou de chevaliers.

Les vêtements seront à retirer zone de l'Aiglette Nord au costumier des Chevaliers de l'Oiseau, 290 rue des Entrepreneurs aux permanences suivantes : **mardi 17 mai, jeudi 19 mai, mardi 24 mai ou jeudi 26 mai de 17h à 19h.**



Enquête INSEE sur les ressources et conditions de vie des ménages

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise depuis février et jusqu'en avril 2022 une enquête sur les ressources et les conditions de vie. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique.

Elle sera réalisée sur un échantillon de près de 22 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire national, certains d'entre eux se situant sur GEX. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee prendra contact pour obtenir un rendez-vous. Si la situation sanitaire le permet, il se présentera chez vous muni d'une carte officielle pour un entretien en face-à-face.

En cas de doute, il est possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via le formulaire de contact www.insee.fr/fr/information/2416123, en précisant le nom et prénom de l'enquêteur (et si possible, son n° de téléphone et le nom de l'enquête). Un retour par mail sera fait dans les 48 heures.

+ d'infos : L'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie de l'Insee

Vacances de printemps au centre de loisirs municipal "La Buissonnière"

Durant les 15 jours des vacances de printemps, soit du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2022 pour notre zone, l'accueil de loisirs se tiendra comme habituellement aux Vertes Campagnes et aura pour thème « La Buissonnière explore les îles ».

Les inscriptions sont possibles dans la limite des places disponibles.

Depuis le 21 mars 2022, le dossier d'inscription et la fiche de réservation des jours sont disponibles en téléchargement dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Citoyens. www.espace-citoyens.net/ville-gex

Fin des inscriptions : le 8 avril 2022.

RENSEIGNEMENTS

Concernant le programme : 04 50 28 72 03

Concernant les inscriptions : 04 50 42 25 45

Rentrée scolaire 2022/2023

Les inscriptions à l'école sont indispensables avant le 30 avril 2022 :

- > pour tout enfant né en 2019 et faisant son entrée en 1^{ère} année de maternelle (PS)
- > pour tout enfant né en 2016 et faisant son entrée en 1^{ère} année d'école élémentaire (CP)
- > pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

Les dossiers d'inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 sont disponibles en téléchargement dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Citoyens.

www.espace-citoyens.net/ville-gex

Ils sont à retourner complets par courriel à vie.scolaire@ville-gex.fr ou à déposer en mairie auprès du pôle « Actions éducatives et Sports ».

Informations et assistance : 04 50 42 25 45 ou vie.scolaire@ville-gex.fr

Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr



24
janvier
2022

Le Conseil Municipal

> prend acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2022 dans son volet Commune et son volet Forêt ;

> approuve la reconduction de la télétransmission des actes de la Commune soumis au contrôle de légalité et autorise monsieur le maire à signer le renouvellement de la convention avec la préfecture de l'Ain ;

> approuve l'évolution du tableau des emplois communaux ;

> approuve l'avenant au protocole d'accord des centres musicaux ruraux (CMR) pour les interventions musicales dans les écoles et autorise monsieur le maire à signer l'avenant au protocole n°1 / 010173COMMU actualisant le tarif d'heures/année à 1977,57 euros à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

> attribue l'exploitation saisonnière du camping « Les Genêts » sous la forme d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT), conformément au cahier des charges ayant servi à la mise en œuvre de l'appel à candidatures, à madame Karine LADET ;

> approuve la convention entre la ville et le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) relative aux conditions d'octroi d'une subvention au titre de l'aide sélective à la petite et moyenne exploitation - pour la construction du nouveau cinéma municipal trois salles ;

> approuve la convention entre la ville et l'association éco-pratique, définissant les modalités de partenariat pour une durée d'un an non renouvelable, à l'occasion du festival du film vert ;

> approuve la convention de partenariat entre la ville et monsieur Stéphane Rastello dans le cadre des animations autour du documentaire de création proposées au cinéma municipal ;

> décide d'acquérir le bâti à usage de garages et de stockages, parcelle AI214, propriété de Mme Marie-Christine GUENIER, née GALOYER, et de M. Roger GALOYER, pour un montant de 165 600 €, d'acquérir la cave, parcelle AI214, propriété de M. François MATHIEU pour un montant de 10 000 € et dit que les frais annexes liés à ces acquisitions seront supportés par la Commune et s'engage à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2022 ;

> approuve la mise en place d'un partenariat avec la société VOLTALIS pour le développement de l'effacement diffus à Gex ;

> dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP), déclare irrégulière l'offre de l'entreprise JAMOS GRAVURES VERRE pour le lot n°05, attribue les marchés dans les conditions suivantes : le lot n°06A « menuiseries extérieures bois » à l'entreprise LEDO BATI, Menuiserie VITTET, pour un montant de 60 116,75 € HT, le lot n°06B « encadrement de baies en saillies », l'offre du groupement d'entreprises FAVRAT CONSTRUCTION BOIS / FERBLANTERIE GESSIENNE pour un montant de 19 129,56 € HT, pour le lot n°06C « portes automatiques », l'offre de l'entreprise LEDO BATI, Menuiserie VITTET pour un montant de 22 747,00 € HT et autorise monsieur le maire à signer ces marchés de travaux et à suivre leur exécution ;

> décide d'approuver les dénominations de voies de la commune et réaffirme la mise en œuvre du système métrique pour chaque point d'adressage.

Les échos de la délibération 2022-12

MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT



Gex soutient l'initiative de la société française Voltalis permettant de proposer aux habitants chauffés à l'électricité une solution d'économies d'énergie.

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement et permet de piloter les appareils électriques les plus énergivores, comme les radiateurs et les chauffe-eaux, lesquels représentent jusqu'à 77% de la consommation annuelle d'un foyer. Ce boîtier offre la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage via une application dédiée, 100% gratuite elle-aussi.

Autre avantage : il s'agit d'un dispositif écologique et solidaire permettant de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation tout en participant à la sécurisation de l'approvisionnement en électricité.

Cette démarche écocitoyenne répond par ailleurs aux objectifs nationaux et locaux d'accélération de la transition écologique pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire. L'installation du dispositif Voltalis permet de mieux maîtriser la consommation électrique et de favoriser le développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, des conseillers Voltalis viendront prochainement à la rencontre des Gexois et des Gexois afin de leur présenter le dispositif, répondre à leurs questions et proposer un créneau d'installation.

Pour davantage d'informations ou pour prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés au **04 56 60 87 47**, à gex@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com.



Route forestière

2 kilomètres de la route forestière ont été refaits en grave bitume et 500 mètres en bicouche, pour un montant de 200 000 € HT.

Orgue de l'église Saint Pierre

Les études de réhabilitation de l'orgue Merklin-Schütze de 1860 de l'église paroissiale réalisées avaient montré qu'il aurait fallu le reconstruire partiellement pour un coût important et un résultat peu satisfaisant. Cet orgue, qui fait partie du patrimoine communal, restera à son emplacement mais sa partie supérieure sera démontée et conservée pour que la lumière de la rosace de l'église puisse filtrer.

C'est un orgue d'occasion et en bon état venant de Geroldswil (canton de Zürich) qui a été repéré et testé et qui sera totalement financé par la ville à hauteur de 100 000 €, démontage, transport et remontage compris. Des travaux de maçonnerie et d'électricité ont été effectués en février pour préparer l'arrivée du nouvel orgue le 22 mars dans la chapelle du Sacré Chœur.

La Manufacture d'orgues genevoise SA est en charge de toute l'opération qui devrait nécessiter un mois.



Travaux au hameau de Tougin

Ils sont terminés.

Camping municipal

« Les Genêts »

Des travaux de création de deux préaux ont commencé début mars pour un mois. Il s'agit d'anciens locaux à poubelles réutilisés.

L'ouverture du camping au public est prévue dans la 1^{ère} quinzaine d'avril.

Piste cyclable Mury

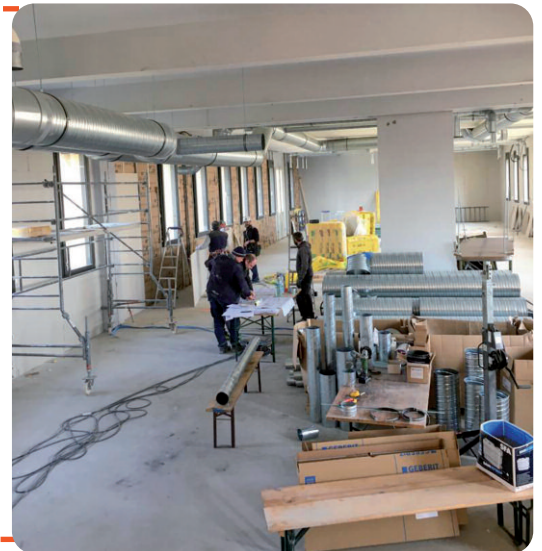
Les travaux de la piste sont réalisés.

Le rail de sécurité et la plantation d'une haie avec des barrières en bois sont à l'étude par la direction départementale de l'équipement.

Maison de santé pluridisciplinaire

18 lots de travaux (dans le bâtiment Orange, rue des Acacias) ont été attribués pour 1 930 000 € HT pour ce chantier qui avance bien. Les branchements d'eau sont réalisés, le gros œuvre est terminé et la grue partie. Les fenêtres sont posées. Les isolations et les travaux de pose de la superstructure en bois sont en cours.

La livraison de la MSP est prévue début 2023.



Cuves d'eaux pluviales

Des cuves de récupération d'eaux pluviales d'un volume de 30 m³ ont été mises en place et sont opérationnelles à Perdtemps et au centre technique municipal.

Locaux de la police municipale

Des travaux de plâtrerie, peinture, menuiserie, électricité et plomberie ont commencé le 10 janvier pour une durée de deux mois.

Complexe sportif du Turet

Entre le 15 juin et le 15 septembre 2022, sont programmés des travaux d'amélioration du système de chauffage et de ventilation des salles de gymnastique et de danse d'une part, travaux de toiture, menuiserie intérieure et travaux en sous-sol liés au dossier assurance, d'autre part.

Bief de l'Oudar

Une étude hydrologique, conduite par le bureau d'études ISL Ingénierie, va permettre de déterminer les débits moyens annuels du cours d'eau au droit de la prise d'eau ainsi que le débit prélevable dans le bief dans le respect du débit minimum biologique de l'Oudar. Des études topographique des abords et hydraulique du fonctionnement de la prise d'eau permettront de définir les travaux à entreprendre.

Ce dossier est techniquement complexe et les travaux risquent d'être très importants.

Place Perdtemps

Une étude est lancée pour sécuriser l'entrée de la ville dont la configuration du carrefour est complexe. En amont, la Régie des eaux genevoises interviendra place Perdtemps et rue Charles Harent à compter du 28 mars, durant 2 mois. La rue du Château sera fortement impactée. Une campagne de comptage des véhicules sur chacune des branches du carrefour sera faite pendant environ deux mois (avril - mai).

À l'issue de ces comptages et des éléments recueillis, des feux provisoires seront installés à titre de tests pendant plusieurs mois, à partir du mois de juillet. Les travaux définitifs, selon les décisions des élus, l'accord du Département et les budgets octroyés, seraient au programme de l'été 2023.

Qu'est-ce qu'un budget communal ?

Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Commune.

Le premier budget voté dans l'année est appelé budget primitif. Celui-ci porte sur une année budgétaire commençant le 1^{er} janvier et s'achevant le 31 décembre.

Il s'agit d'un budget prévisionnel nécessitant souvent d'être adapté en cours d'année. Le conseil municipal vote alors un budget supplémentaire ou des décisions modificatives.

C'est un acte prévisionnel car il constitue un programme financier évaluable des recettes à encaisser et les dépenses à accomplir sur une année.

Le budget est l'acte par lequel le conseil municipal autorise le maire à engager une dépense.

C'est un acte fondamental de la gestion d'une Commune : aucune dépense ne peut être faite si elle n'est pas inscrite dans le budget.

Le budget 2022 a été voté par le conseil municipal le 7 mars 2022. Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires au sein du conseil municipal réuni le 24 janvier 2022.

Dans la continuité de son action, la gestion municipale poursuit un programme d'investissement dynamique nécessaire au développement de la Commune tout en limitant l'emprunt et en maintenant les taux d'imposition.

Le budget est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. Il comptabilise les recettes et dépenses courantes de la Commune.

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
011 Charges à caractère général	4 694 300	013 Atténuation de charges	255 000
012 Charges de personnel	7 099 535	70 Produits des services et du domaine	1 245 500
014 Atténuation de produits	920 000	73 Impôts et Taxes	9 016 900
65 Autres charges de gestion courante	1 459 160	74 Dotations et participations	5 697 418
66 Charges financières	150 000	75 Autres produits de gestion courante	278 545
67 Charges exceptionnelles	8 000	77 Produits exceptionnels	3 000
68 Provisions pour risques et charges	21 100		
TOTAL	14 352 095	TOTAL	16 496 363
042 Dotation aux amortissements	1 300 000	042 Subvention d'investissement	21 000
023 Virement à section d'investissement	4 213 000	002 Excédent de fonctionnement	3 347 732
TOTAL	19 865 095	TOTAL	19 865 095

Les recettes réelles du budget de fonctionnement s'élèvent à 16 496 363 €.

et permettront de couvrir les dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la Commune. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux dont la municipalité a décidé de maintenir les taux soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 28,40 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 94,29 %

S'y ajoutent les dotations et compensations de l'État, le produit des services publics et du domaine communal.

Les dépenses réelles du budget de fonctionnement s'élèvent à 14 352 095 €.

Sont regroupées dans cette section la rémunération des employés municipaux, l'achat de services, le paiement des intérêts de la dette, etc.

Le virement à la section d'investissement est constitué de l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement. Ce virement constitue l'une des recettes propres de la section d'investissement : **l'autofinancement**. Après intégration des résultats définitifs de l'exercice 2021, il s'élève à 4 213 000 €.

La section d'investissement

La section d'investissement correspond aux dépenses enrichissant le patrimoine de la Commune.

Y figurent, **en dépenses**, les opérations d'entretien et de création d'équipements publics et le remboursement du capital de la dette.

En recettes, sont comptabilisés principalement l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, la taxe d'aménagement,

le Fonds de Compensation de la TVA, les subventions d'investissement et l'emprunt.

Le montant de la section d'investissement s'élève, au budget 2022, à **19 495 874 €** dont un emprunt d'équilibre de 4 450 000 € et un autofinancement de 4 213 000 €.

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Opérations d'équipement	13 346 819	10 Dotations, fonds divers et réservés	5 388 019
10 Dotations, fonds divers et réservés	25 705	13 Subvention d'investissement et PUP	2 880 975
16 Emprunts et dettes assimilées	1 535 947	16 Emprunts et dettes assimilées	4 450 000
TOTAL	14 908 471	TOTAL	12 718 994
040 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	21 000	024 Produits de cession immobilière	463 880
041 Transfert des études aux travaux	800 000	040 Amortissement des immobilisations	1 300 000
001 Déficit antérieur reporté	3 766 403	041 Transfert des études aux travaux	800 000
		021 Virement de la section de fonctionnement	4 213 000
TOTAL	19 495 874	TOTAL	19 495 874

Les opérations d'équipement (€)

	Report 2021	Budget 2022	TOTAL
Hôtel de Ville et Annexe	2 077,00	206 500,00	208 577,00
Centre Technique Municipal et Services Techniques	81 029,87	256 000,00	337 029,87
Police Municipale	58 711,27	53 000,00	111 711,27
Autres locaux administratifs / tertiaires	0,00	10 000,00	10 000,00
Espace Perdtemps	8 095,34	120 000,00	128 095,34
MJC	0,00	10 000,00	10 000,00
Bibliothèque municipale	2 206,45	4 000,00	6 206,45
Cinéma municipal	0,00	4 000,00	4 000,00
Autres bâtiments socioculturels	7 919,05	30 000,00	37 919,05
Complexe sportif Le Turet	41 661,86	610 000,00	651 661,86
Piscine municipale	9 378,84	19 500,00	28 878,84
Centre sportif de Chauvilly	218 244,73	20 000,00	238 244,73
Autres installations sportives	0,00	20 000,00	20 000,00
École Perdtemps	29 429,70	194 800,00	224 229,70
École Parozet	1 479,26	44 800,00	46 279,26
AP École Parozet (programme pluriannuel)	0,00	200 000,00	200 000,00
École Vertes Campagnes	5 254,80	40 300,00	45 554,80
AP École Vertes Campagnes (programme pluriannuel)	0,00	200 000,00	200 000,00
Lycée	20 100,00	50 000,00	70 100,00
AP Maison médicale (programme pluriannuel)	240 848,29	1 500 000,00	1 740 848,29
AP Le Bellevue (programme pluriannuel)	5 878,92	50 000,00	55 878,92
Logements communaux	104 617,68	25 000,00	129 617,68
Locaux commerciaux	25 752,00	150 000,00	175 752,00
Divers Bâtiments	18 612,00	303 000,00	321 612,00
Écoles	37 800,00	50 000,00	87 800,00
Église	4 644,00	120 000,00	124 644,00
Divers travaux de voirie (dont renouvellement) et éclairage public	713 991,12	518 000,00	1 231 991,12
AP Requalification voirie Tougin-Bonnarche-Charpak-Pitegny (programme pluriannuel)	139 702,65	375 000,00	514 702,65
Réseau électrique	2 839,24	100 000,00	102 839,24
Opérations foncières (terrains et autres)	0,00	200 000,00	200 000,00
Espaces verts - Environnement	43 356,80	455 000,00	498 356,80
Espace public - Cadre de vie	93 283,86	90 000,00	183 283,86
Techniques d'information et de communication	24 684,00	169 500,00	194 184,00
Cœur de Ville (programme pluriannuel)	21 758,00	4 823 000,00	4 844 758,00
Sécurité	139 859,66	166 500,00	306 359,66
Cimetière	6 000,00	6 000,00	12 000,00
Restaurant scolaire et centre de loisirs	6 203,20	37 500,00	43 703,20
TOTAL GENERAL	2 115 419,59	11 231 400,00	13 346 819,59

État de la Dette

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours de la dette (M€) au 31/12	10,740	9,777	8,791	7,780	8,661	7,651	8,826	10,521
Nombre d'habitants	10 711	10 979	11 200	11 453	12 268	12 894	13 375	13 362
Dette / habitant en €	1 002,71	890,56	784,92	679,29	705,98	593,37	659,89	787,40

Subventions de la Région

Dans le cadre de la réalisation de ses investissements, **la Ville de Gex est accompagnée financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

La Région apporte son soutien à la Ville au titre des différents programmes qu'elle subventionne.

Les projets de Gex qui bénéficient actuellement d'une aide régionale AURA sont :

- Vidéoprotection (sécurité dans les communes) : 30 000 €
- Remplacement des fenêtres, volets roulants du groupe scolaire Vertes Campagnes (Bonus Relance Région) : 30 000 €

- Remplacement du système de chauffage pour 2 salles du complexe sportif du Turet (équipements sportifs) : 23 370 €
- Étude de faisabilité pour le développement du camping municipal (hébergement) : 4 642 €
- Cinéma (industries culturelles) : 150 000 €
- Dégagement de semis naturels feuillus et résineux, en futaie régulière, ou intervention sylvicole en futaie irrégulière (parcelles n°59, 62, 76, 93, 94, 98, 99) (Forêt et filière bois) : 3 485 €.

VIE ASSOCIATIVE

Entraide Pays de Gex

APPEL À BÉNÉVOLES :

L'Équipe d'Entraide est présente dans le Pays de Gex depuis le milieu des années 70 avec 2 activités : l'activité meubles et l'activité vestiaire qui se situe à Divonne-les-Bains. Notre objet social est l'aide de personnes en difficultés. Nous répondons à des demandes d'aides financières présentées par les assistants sociales des services sociaux du Centre Départemental de Solidarité (CDS) afin de financer des paiements d'électricité, des retards de loyers, de cantine, des soins médicaux, des impôts...

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'activité meubles, pour les lundis ou mardis matin de préférence. Contact : 04 50 42 01 13 Corinne Hayotte, Présidente Équipe d'entraide du Pays de Gex



Twirling bâton La Gessienne

Après 2 saisons sans compétition, l'heure de la reprise avait sonné le samedi 12 février à Roanne.

Le Club compte 19 athlètes en section compétition pour cette saison 2022. Les montages chorégraphiques ont été réalisés par Valérie Heldt, Andy Morel, Lisa Favre et Manon Briançon. Les athlètes étaient engagés sur 13 catégories, selon leur âge et leur niveau.

9 Titres de Champions de L'Ain pour le Club : Filière Nationale 3 :

- juniors : Léandra 3^{ème}

Confrérie des Amateurs de Bleu de Gex

Créée en novembre 1995 sur une initiative privée, sous l'appellation « Confrérie du Bleu de Gex », elle renaît en 2003, sous le label « Confrérie des Amateurs du Bleu de Gex ».

La Confrérie a pour seule ambition de faire connaître les coutumes et traditions, notamment celles du Bleu de Gex ; de favoriser le tourisme, le folklore et la gastronomie locale ; de prêter son concours aux fêtes et manifestations artistiques et gastronomiques locales ; et plus généralement de promouvoir la bonne humeur.

Les membres de la Confrérie se doivent d'être les ambassadeurs d'un fromage qui a su conserver sa tradition grâce à un processus de fabrication artisanale garant d'une qualité exceptionnelle.

Le pari de la Confrérie est simple : le Bleu de Gex doit être connu pour être apprécié et servi sur toutes les tables Gessiennes.

Le costume de la Confrérie est composé d'un béret et d'une robe à parement aux



couleurs du Bleu de Gex, d'une tige blanche, d'une fourragère et d'un élément spécifique : sa clochette montée en sautoir sur cordon bleu et doré, bruyante mais combien caractéristique de nos pages du Haut-Jura.

A l'exception du Grand Archiduc, qui porte une fourragère à quatre boucles, les autres membres disposent d'une fourragère à trois boucles.

Après 2 années pauvres en événements, la Confrérie reprend ses activités de promotion du terroir Gessien à travers la région et d'un bout à l'autre de la France.

Notre calendrier prévisionnel :

- Dimanche 15 mai : Journée Jardin au Journans à Gex.
- Vendredi 20 mai : congrès de l'Ambassade des Confréries Auvergne Rhône-Alpes à Belley.

- Dimanche 29 mai : traditionnel défilé de l'Oiseau de Gex.
- Samedi 11 et dimanche 12 juin : Chapitre annuel de la Confrérie du Haut-Koenigsbourg à Kintzheim en Alsace.
- Samedi 25 et dimanche 26 juin : Foire Vins et Fromage de Soumensac, en Lot-et-Garonne.
- Dimanche 24 juillet : défilé de la fête des bûcherons de Mijoux.
- Et d'autres événements à venir...

Toute personne désirant passer de bons moments, dans la bonne humeur, sans se prendre au sérieux et promouvoir la gastronomie locale à travers le Bleu de Gex est la bienvenue dans la Confrérie. Nul besoin de prendre des responsabilités au sein de la Confrérie, juste participer à quelques-uns de nos événements, soit 4 à 5 journées sur les week-ends pendant l'année.

Pour rejoindre la Confrérie :

confrerie.bleu.de.gex@gmail.com
www.bleu-gex.mon-paysdegex.fr
 Facebook : [ConfrerieDuBleuDeGex](https://www.facebook.com/ConfrerieDuBleuDeGex)
 Instagram : [confrerie_bleu_de_gex](https://www.instagram.com/confrerie_bleu_de_gex)

Amicale Échecs de Gex

Lors des phases départementales et régionales des « Championnats de France Jeunes », le succès était au rendez-vous avec l'alignement de 10 jeunes gessiens dont 6 se sont qualifiés pour la phase « Auvergne-Rhône-Alpes ».

Parmi eux, Léonard Palmieri, 7 ans, nouveau Champion de l'AIN 2022, se qualifie pour les Championnats de France qui se dérouleront sur 9 jours durant les vacances de Printemps à Agen.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Charles Laliou, Président de l'Amicale Echecs de Gex.



Musée Départemental des Sapeurs-Pompiers

L'agenda :

- Samedi 2 avril 2022 : assemblée générale de « La Remise » au Centre de secours de Gex-Divonne
- Saison 2022 : le musée sera ouvert au public du 7 mai au 1^{er} octobre.
- Le musée (au 380 de l'avenue des Alpes) sera ouvert tous les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, de mai à fin septembre, le mercredi et le dimanche de 14h à 18h en juillet et août.
- 7 mai 2022, 10h : présentation de l'exposition « Les pompiers de France ».

NOUVEAUX COMMERCES

Les enfants des Collines

Les enfants des Collines est un concept store autour de l'univers des enfants qui a ouvert ses portes le 9 mars dernier, au 75 de la rue du Commerce. Créé par Madame Andrianina Holland Razakatiaina, il propose une large gamme de produits pour enfants de 0 à 10 ans : des chaussures de première marche, des vêtements, des accessoires, des produits cosmétiques et de soins, des livres d'éveil ainsi que divers articles pour bébés comme des matelas à langer, des bavoirs ou l'équipement d'apprentissage pour manger. Les enfants des Collines a une exigence éthique et défend des valeurs en faveur du respect de la planète qui se traduisent par une sélection des fournisseurs et de l'origine des produits, en France ou en Europe. Chaque mois, une thématique sera fixée qui donnera le ton des différentes collections.

Les enfants des Collines - 75 rue du Commerce
 Tél/WhatsApp : 06 66 78 00 12
 Instagram : @lesenfantsdescollines



Kaly Flore Savonnerie artisanale

La savonnerie artisanale Kaly Flore a été lancée en décembre 2021 par

Madame Jessica Masselot. Elle fabrique des savons, des cosmétiques et des produits de soins naturels, les huiles et beurres utilisés sont issus de l'agriculture biologique. La technique utilisée ? La saponification à froid, qui permet de préserver les bienfaits des produits naturels utilisés. Kaly Flore propose ainsi une gamme de savons (lavande, avocat-miel, bois de Hô) et des savons confectionnés avec le lait de ses propres chèvres (chèvre-miel, chèvre-sève de bouleau) ; et des produits cosmétiques comme un savon à barbe, un savon masque et des sels de bain.

Les achats se font en ligne sur le site www.kalyflore.fr.
 Kaly Flore - 573 chemin de Servette
 Tél : 07 68 14 41 06 - contact@kalyflore.fr

Centre de contrôle technique



Le centre de contrôle technique Securitest de Gex a réouvert ses portes en début d'année. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone ou directement sur le site internet

www.securitest.fr/centres
Autocentre Technique
 290 rue des Entrepreneurs
 Z.I de l'Aiglette
 Tél : 04 50 42 38 05

HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

En bordure de la voie publique, les haies et buissons des propriétés privées peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.



Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

- ▶ Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- ▶ Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.
- ▶ La responsabilité civile voire pénale du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Concernant les plantations

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales, à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur, à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

Cette distance est calculée en limite de voie publique (toutes dépendances comprises).



NUISANCES SONORES

Afin de respecter la tranquillité publique, la tonte des pelouses et les travaux de bricolage extérieurs des particuliers ne peuvent se faire librement. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des engins (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, perceuses, ponceuses,...) pouvant occasionner une gêne sonore pour le voisinage sont autorisés, par arrêté préfectoral en date du 12 septembre 2008, uniquement :

- ▶ les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



GESTION DES DÉCHETS

Depuis 1996, le service Gestion et valorisation des déchets de Pays de Gex Agglo poursuit sa politique d'incitation à la réduction des déchets et gère la collecte de ceux déjà produits par les ménages et certains professionnels.

- ▶ il fournit des bacs roulants et installe des conteneurs de proximité,
- ▶ il distribue des badges pass'déchets aux Gessiens,
- ▶ il prélève la redevance incitative finançant tous les services liés aux déchets sur le territoire dont 4 déchèteries et une ressourcerie.

Le Syndicat mixte Intercommunal de gestion des déchets du Faucigny Genevois - prend en charge et organise le recyclage, le compostage et l'incinération des déchets dans le Pays de Gex, notamment. Il les valorise pour produire de la matière et de l'énergie. D'autres collectes sont confiées, selon leur nature, à d'autres prestataires.

Si vous avez besoin d'un conteneur ou d'un badge : **04 50 40 95 00**.

Infos : www.paysdegexagglo.fr/9242-vos-dechets.htm

Pour répondre à vos questions sur les modalités et jours de collecte, sur le badge pour déposer les déchets, les consignes de tri des emballages, la redevance incitative, l'enlèvement des déchets encombrants, etc, vous avez à votre disposition un guichet unique :

Maison des usagers gessiens, guichet déchets :

Technoparc, 200 rue Édouard Branly à Saint-Genis-Pouilly

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Mercredi de 8h30 à 17h30 et vendredi de 8h30 à 17h.

Malgré ce dispositif déployé sur notre territoire depuis des années, on découvre encore des dépôts sauvages de déchets... cet incivisme étant amendable de 135 €.

EAUX PLUVIALES

La préservation de la ressource d'une eau de qualité représente un enjeu très important pour le territoire gessien. Les risques encourus sur les rivières par les rejets dans les grilles d'eaux pluviales sont nombreux et peu connus du grand public.

Le réseau d'eaux pluviales collecte les eaux claires en ville pour les acheminer vers les milieux naturels. Tout rejet dans une grille d'eau pluviale rejoint une rivière ou un ruisseau. La moindre petite pollution dans cet écosystème fragile peut entraîner la mort de toutes les espèces vivantes (poissons, crustacés, herbiers et insectes aquatiques, ...). Tout rejet de produits polluants (huiles usagées, acides, produits encrassants, eaux de vidange de piscine, ...) peut donc avoir de graves conséquences sur le milieu naturel.

Les usagers sont donc incités à adopter les bons gestes du quotidien : bannir l'utilisation de produits chimiques ou pesticides au-dessus des grilles d'eaux pluviales, notamment lors du nettoyage de véhicules ou d'outils de bricolage, de terrasses, etc.



Hommage à monsieur Pierre Pillet, décédé le 24 février 2022.

Directeur emblématique de l'école Perdtemps pendant de nombreuses années, premier adjoint au maire pendant 12 ans, sous les mandats de Michel Nicod 1983-1995, Pierre Pillet a eu également de nombreux engagements associatifs et sportifs. À 96 ans, sa vie bien remplie aura été largement consacrée au service des autres. Figure marquante de Gex, son souvenir restera présent pour de nombreux Gessiens. À son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

GEX AVENIR

Chères Gexoises, Chers Gexois,

La ville de Gex possède un riche passé historique dont les archives communales gardent la mémoire. Capitale historique et centre politique du Pays de Gex depuis la création du château au XII^{ème} siècle, nos archives communales conservent les traces de la vie quotidienne des Gessiens et des grands événements marquants de la ville et de notre territoire : la seigneurie de Gex, la période savoyarde et bernoise, le baillage de Gex devenue française, la période révolutionnaire... Malheureusement, en 1590, la ville subit un grand incendie qui détruit une partie des documents. Le plus ancien conservé date de 1316, une charte scellée de Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, et de son épouse, Jeannette de Savoie, donnant à la bourgeoisie de Gex la montagne de « la Côte de l'Envers » avec ses pâturages et ses bois.

Nos archives sont une richesse, nous y accordons une attention particulière. Sous notre précédent mandat, les archives ont été déplacées dans des locaux spécifiquement aménagés, les archives anciennes préservées dans une pièce climatisée.

Depuis 2021, un programme de mise en valeur des archives communales a été mis en place, en partenariat avec le ministère de la culture et les archives départementales de l'Ain. Dans les années 1980, l'historien Alexandre Malgouerné a effectué un considérable travail de classement. L'année passée, Monsieur Pinto, historien et archiviste, a répertorié et analysé tous les documents anciens, du Moyen Âge à la Révolution, les techniques et méthodes d'archivage ayant évolué. Cette année sera consacrée à l'analyse du fonds moderne regroupant les documents datant de 1790 à 1982. En parallèle, débutera une phase de restauration. Les archives le nécessitant seront confiées à un restaurateur d'objets d'art. Enfin, l'objectif du programme est la numérisation de nos archives communales et leur mise en ligne par les archives départementales. Elles seront donc accessibles à tous et plus facilement exploitables par les chercheurs et les historiens.

Deux moments forts autour des archives se tiendront cette année. Le 13 juin prochain, l'archiviste remettra officiellement à Monsieur le Maire l'inventaire des archives. Et à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le samedi 17 septembre, Monsieur Pinto, archiviste en charge du projet, animera une conférence à la salle des fêtes présentant la richesse de nos documents historiques communaux. Une seconde conférence est prévue au château de Voltaire avec pour objet les archives touchant l'histoire du Pays de Gex.

Très amicalement,

Jérémie Venarre
Pour Gex Avenir 2020



MIEUX VIVRE À GEX

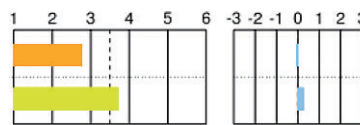
Mobilités douces à Gex, encore des progrès à faire

La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) a publié en février son « Baromètre 2021 des villes Cyclables » <https://barometre.parlons-velo.fr>. Pour Gex, une soixantaine d'usagers se sont exprimés et notre ville obtient une note de 2,74 sur 6, soit « plutôt défavorable » à l'usage du vélo.

Résumé

En résumé, je dirais que les conditions pour l'usage du vélosont bonnes.

La présence et la qualité du stationnement vélo constituent des critères de sélection dans ma recherche de logement



Les 3 critères qui me semblent les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont

57,6%	Des itinéraires vélo rapides et directs
54,2%	Entretien des pistes et bandes cyclables
52,5%	Un réseau cyclable complet et sans coupure
30,5%	Modérer la vitesse des véhicules motorisés en ville
28,8%	Des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos
27,1%	Davantage de campagnes de communication autour du vélo
11,9%	Faciliter le transport de vélos dans les transports publics
5,1%	Limiter le trafic motorisé en ville
0,0%	Davantage de vélos en libre-service

Ce document très complet aborde un certain nombre de points dont nous vous partageons la synthèse ci-dessus.

De quoi inspirer nos édiles pour la poursuite de leur action.

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)

Christine Garnier-Simon (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

Institutionnel

- Lundi 4 avril à 18h30**
 Le Conseil municipal se réunit à la salle des fêtes. La séance est publique. Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.
- Dimanches 10 et 24 avril de 8h à 19h**
 Élection présidentielle
 Bureaux de vote : à l'espace Perdtemps.
- Lundi 2 mai à 18h30**
 Le Conseil municipal se réunit à la salle des fêtes. La séance est publique. Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.
- Dimanche 8 mai**
 77^{ème} commémoration de l'Armistice de 1945
 10h30 : messe - 11h45 : rassemblement du cortège pour se rendre au monument aux Morts du square Colonel Arnaud Beltrame.
- Dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h**
 Élections législatives.
 Bureaux de vote : à l'espace Perdtemps.

Médical / santé

- Samedi 2 avril**
 Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- Lundi 11 avril, de 14h30 à 16h30**
 Collecte par médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques
 Parking du cimetière, avenue Perdtemps.
- Lundi 2 mai de 15h à 19h**
 Don du sang de l'EFS à l'espace Perdtemps. Les donateurs peuvent prendre RV via le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Culturel

- Samedi 2 avril, de 9h15 à 11h30**
Opération Nettoyage de printemps
 Point de rendez-vous : devant l'espace Perdtemps dès 9h15.
 Les plans des circuits et des sacs poubelles seront mis à disposition.
 Il est recommandé à chacun de se munir de masques, de gants, de chaussures adaptées et d'un gilet fluorescent. L'utilisation de la voiture sera peut-être nécessaire.
 À l'issue de la matinée, le verre de l'amitié sera offert à tous les participants.
 Pour anticiper le nombre de secteurs à prévoir en fonction des participants, il conviendra de confirmer sa présence au **04 50 42 63 29** ou à l'adresse culturel@ville-gex.fr
- Samedi 2 avril**
 Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
www.pole-autisme.fr
 Contact : contact@pole-autisme.fr
 - Éclairage en bleu de l'hôtel de ville.
 - Présentation de livres à la bibliothèque municipale.
- Samedi 2 avril à 20h**
Loto des Chevaliers de l'Oiseau
 Espace Perdtemps
 Ouverture des portes dès 19h.
 Petite restauration et buvette sur place.
 12 € le carton et 30 € la plaque de 3 cartons.

- Dimanche 3 avril à 17h30**
Concert caritatif en soutien au peuple ukrainien
 Espace Perdtemps
 Entrée 5 € - Boîte à dons - Buvette
 Organisation : Service Culturel.

Du 20 au 27 avril 2022



Festival P'tits Yeux Grand Écran
 19^{ème} édition (2^{ème} partie du festival du 27 octobre au 3 novembre 2021)
 Des films, des spectacles, des contes et des ateliers.
 Un projet de territoire réunissant la ville de Gex en partenariat

avec les villes de Ferney-Voltaire et St-Genis-Pouilly.

Programme détaillé disponible au cinéma Le Patio, au cinéma Voltaire, à l'accueil des mairies, dans les bibliothèques et sur les sites des 3 villes.

- Du 25 avril au 8 mai**
Manège place de la Visitation
 Organisation : « Les Vitrites de Gex »
 Des tickets offerts chez les commerçants.
- Vendredi 29 avril à 16h**
BALAFON, mon nouveau concert rock
 Dès 4 ans et en famille
 Au Fort l'Écluse
 Dans le cadre du Festival Tôt ou T'Arts
 Organisation : CSC LesLibellules
 04 50 28 34 17 - secretariat@cscleslibellules.fr
 Sur réservation - Entrée libre.

- Vendredi 29 avril à 20h30**
Les Mirabelles Kitchen
 Duo musical, tout public, 1h15
 Un spectacle de la saison culturelle à la salle des fêtes
 Pré-réservations recommandées : culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29
 Tarifs : + de 18 ans : 9 € - 2 à 18 ans : 5 €
 Passeport culture jeune : 4 €

- Du 29 avril au 3 juillet**
Festival Tôt ou T'Arts
 organisé par le CSC Les Libellules.

- Dimanche 1^{er} mai de 9h à 16h**
 Grand vide-greniers organisé par le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal au centre-ville
 150 exposants - Petite restauration
 Parkings à proximité.

- Mercredi 4 mai à 16h**
« Rends-toi conte ! »
 Conte clownesque (1h45)
 Tout public dès 3 ans - 50 mn
 Un spectacle de la saison culturelle à la salle des fêtes
 Pré-réservations recommandées : culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29
 Tarifs : + de 18 ans : 9 € - 2 à 18 ans : 5 €
 Passeport culture jeune : 4 €

- Samedi 7 mai, 10h**
Vernissage de l'exposition
« Les pompiers de France »
 Au Musée départemental « La Remise 01 »
 380, avenue des Alpes à Gex
 + d'infos : 04 50 20 86 97
la-remise-01@orange.fr



- Dimanche 15 mai, de 10h à 17h**
Journée Jardin au Journans
 Animations -
 Démonstrations -
 Artisanat
 Produits locaux -
 Plantons
 Entrée libre - Buvette.

- Dimanche 15 mai**
Vide-greniers - Bourse puériculture
 Organisés par le Sou des Écoles de Gex
 Espace Perdtemps.

- Mardi 17 mai à 14h30**
Thé dansant offert par le CCAS
 de la ville aux Aînés
 à l'espace Perdtemps
 Animé par Jean-Pierre Lorenzi
 Inscriptions : ccas@ville-gex.fr
 04 50 42 63 01

- Samedi 19 et dimanche 20 mai**
« Le retour du chef de gare »
 Animation de marionnettes à la Gare avec Les Décintrés
 Un projet de territoire sur le site du musée « La Remise 01 ». 380, avenue des Alpes à Gex.

- Samedi 21 mai de 11h à 19h et dimanche 22 mai de 10h à 17h**
Fête médiévale
 À l'espace Perdtemps
 Animations, ateliers, campement, marché médiéval...



- Vendredi 27 mai au lundi 30 mai**
494^{ème} Fête de l'Oiseau de Gex
 organisée par Le comité des Chevaliers de l'Oiseau de Gex
Fête foraine du 26 mai au 30 mai
 Espace Perdtemps.
 + d'infos : <https://fr-fr.facebook.com/fetedeloiseauGex>



École de Musique
www.ecoledemusiquegex.org

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

► Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité et Administration sur rendez-vous

► Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30
Jeudi de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h
Jeudi de 10h30 à 12h

► Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 11h30

► Jérémie VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h

► Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h

► Benoît CRUYPENNINGK, 5^e adjoint

Économie locale
Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h

► Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h

► Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

► Virginie ZELLER-PLANTÉ, 8^e adjoint

Solidarités
Sur rendez-vous : Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30

► Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h

SERVICES & ORGANISMES

► Bibliothèque municipale

Ouverture au public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 11h30.
Tél. 04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

► Caisse d'Allocations Familiales

Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à St-Genis-Pouilly
Tous les mercredis, sur rendez-vous,
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

► Centre communal d'action sociale

Mairie - 77 rue de l'Horloge - 01170 Gex
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h.

► Centre des Finances Publiques

10, place Gambetta - 01170 Gex
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30,
et sur RV, mardi et jeudi de 14h à 16h.

CIDFF PAYS DE GEX

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

- le 1^{er} vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 10h à 13h : prendre RV au 04 50 41 35 86
- le 2^e vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86 (pour info permanence à Bellegarde le matin de 9h à 12h)
- le 4^e mardi de chaque mois - à St-Genis-Pouilly de 10h à 12h (pendant les mesures sanitaires prendre RV au 04 74 22 39 64) - au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86

► Cinéma Municipal « Le Patio »

51 Avenue de la Gare - 01170 Gex
Tél. 04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

► Conseils Juridiques gratuits

(CIDF - CDAD - ADIL - avocat conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

► Déchetteries du Pays de Gex

- VERNONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74
- ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
- PÉRON (Lotissement du Pré Muny) : 04 50 59 14 64
- ORNEX (ZAE de la Maladière)
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
(17h de novembre à février)
le samedi de 8h30 à 18h
(17h de novembre à février) ;
le dimanche de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.


► Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 Gex
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax 04 50 99 71 33

► La Poste

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h

► Mairie

77, rue de l'Horloge - BP 407
01174 Gex cedex
Tél. 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.gex.fr 
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

► Maison des usagers Gessiens

2 guichets regroupés
par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly - Technoparc
01630 St-Genis-Pouilly
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 17h

► Déchets

04 50 40 95 00 (du lundi au vendredi)
www.mon servicedechets.com

Eau & Assainissement

04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

► MSAP (Maison de Services Au Public du Pays de Gex)

Du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
Adresse : 135, rue de Genève - 01170 Gex
Accompagnement des Gessiens dans leurs démarches, notamment en ligne (CAF, CPAM, Pôle Emploi...)
Vente de titres de transports, organisation de rendez-vous pour traiter de situations particulières ainsi qu'aide aux démarches d'accès au logement social.
Tél. 04 50 99 99 72
msap@paysdegexagglo.fr

► Mutualité Sociale Agricole

Salle des Arcades de 9h à 12h
3^e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

► Office de Tourisme du Pays de Gex Agence de Gex

118, rue des Terreaux
Tél. 04 50 28 09 16
contact@paysdegextourisme.com
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h
Fermeture les jours fériés

► Piscine municipale

Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur
www.gex.fr

► Point d'Accès au Droit

28, rue Ernest Zégut
Entrée du bâtiment :
148, rue du Commerce
Tél. 04 50 41 35 86
pad@ccpg.fr

► Centre départemental de solidarité Pays de Gex

62, rue de Genève - St-Genis-Pouilly
Par téléphone 30 01 (prix d'un appel local)
Horaires - Premier contact :
Appelez le 30 01. Jusqu'à nouvel ordre, les accueils physiques se font exclusivement sur RV et si nécessaire.
Vous êtes déjà en relation avec nos services ?
Contactez directement le 04 50 42 12 65
Par courrier postal
Conseil départemental de l'Ain - Direction Générale Adjointe Solidarité
13, avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
ain.fr/solutions/services-sociaux

► Police municipale

Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Tél. 04 50 42 63 09

► Service Emploi CAPG

emploi@paysdegexagglo.fr
Offres d'emploi sur :
https://www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/offres-emploi

► RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle des Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10h à 12h

► Sous-Préfecture Gex-Nantua

26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises)
Tél. 04 50 41 51 51
Ouvertures des services au public :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45.

URGENCE

Centre de soins immédiats

160, rue Marc Panissod à Gex
Appeler au préalable le 15.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous. Centre Hospitalier du Pays de Gex 160, rue Marc Panissod à Gex. Accès par l'entrée des Consultations Médicales. Le samedi de 12h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h
► **Gendarmerie** : 04 50 41 54 26 ou composez le 17

► Hôpitaux :

Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

► Pharmacies de garde :

composez le 32 37

► Pompiers : composez le 18

► MARCHÉ - Rue des Terreaux

Le samedi jusqu'à 12h30

Bienvenue à

Milhan KADEM	03.04.2021
Matéo FERNANDES	26.09.2021
Théo HIREL	24.12.2021
Ismaël SAIDALI	11.01.2022
Maïna SANASSY BARON	07.02.2022
GhJulia ROLLAND KOSTOVSKI	18.02.2022

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Andrea MICO RIOS & Thibault COQUILLAT	23.12.2021
Thi Lan Phuong TRAN & Pascal FOUGERAY	29.01.2022
Clélia LEDU & William PELLETIER	12.02.2022
Stéphanie BEREIZIAT & Teddy BAGNOST	05.03.2022

Félicitations aux nouveaux pacsés

Jessica DAVID et Romain TURC	12.01.2022
Isabelle ROBERT et Yama SAAD-ZOI	21.01.2022
Alicia CHARLOT et Julien HARIVEL	22.01.2022
Kelly POMMIER et Olivier LAUVERJAT	14.02.2022

Condoléances aux familles de

Guido SALVI	06.11.2021
Marcelle LEVRARD veuve VILLARD	31.12.2021
Denise GOUDARD épouse TRUFFAZ	01.01.2022
Michelle DE BEIR	02.01.2022
Gisèle RUSTERHOLZ née MARTIN	16.01.2022
Jeannine BAUD GRASSET veuve MEYLAN	23.01.2022
Abdallah TARISSI	27.01.2022
Claudine JONIER épouse PROST	29.01.2022
Frederic SUBRENAT	15.02.2022
Pierre PILLET	24.02.2022

Ressourcerie

Du Pays de Gex

📍 290 rue de Perruet, ZA de la Maladière, 01210 ORNEX

☎️ 04 81 50 02 51

@ ressourceriepaysdegex@alfa3a.org

Dans le

APPORTEZ VOS OBJETS ET MOBILIERS EN BON ÉTAT, SUR PLACE* :

Lundi 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi 8h30 - 17h30

Fermé dimanche et jours fériés

*collecte à domicile possible, sur rendez-vous


Achetez, réutilisez !

À LA BOUTIQUE :

Mardi 14h30 - 17h30
Mercredi et vendredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi 14h - 17h30
Samedi 9h - 17h30

Fermée lundi, dimanche et jours fériés




Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX
04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr 
Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire,
Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint
Photos : PHLOPHOTO et commission Communication
Comité de rédaction : Valérie ALEX, Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE
Mise en page, impression : COMIMPRESS - 01 Replonges
Tirage : 7 000 exemplaires